

La lettre des Contractuels et Maîtres-Auxiliaires d'Aquitaine



N° 27

24 novembre 2017



Bilan rentrée 2017 pour les contractuels enseignants, conseillers d'orientation, documentalistes et CPE.

Suite au CTA (Comité Technique Académique) du 8 novembre 2017, une évolution de la situation des contractuels a été constatée dans le 2nd degré.

Si le nombre de personnels contractuels recrutés à la rentrée est globalement stable en effectif, il diminue en ETP (Equivalent Temps Plein) en particulier du fait des besoins de suppléance en baisse. Parallèlement, les besoins de recrutement en ETP sur postes provisoires augmentent en particulier en certifiés et agrégés.

A noter la forte progression des recrutements de CPE contractuels, essentiellement du fait de la suppléance et la baisse confirmée des recrutements sur formation initiale, consécutive aux ouvertures de concours réservés.

L'évolution par département est marquée par une progression significative des recrutements en Lot et Garonne et dans les Landes, tandis qu'en Gironde, confirmant son attractivité au mouvement des titulaires, on enregistre une baisse tendancielle des personnels contractuels recrutés à la rentrée 2017.

Les recrutements en CDI progressent fortement cette année sur la fonction enseignant en ETP. Cela peut être la conséquence de la baisse enregistrée des recrutements de stagiaires aux concours réservés 2016. D'autre part, il est aussi à prendre en compte l'effet démographique des contractuels recrutés il y a six ans dont la CDI-sation arrivait à échéance.

Quelques chiffres pour résumer l'évolution des contractuels par fonction pour l'année scolaire 2017-2018 :

- 87% sont enseignants
- 4% sont CPE
- 3% sont Psy-En
- 2% sont documentalistes
- 2% sont conseillers d'orientation

Répartition de tous les contractuels par département :

- Gironde 44%
- Lot-et-Garonne 15%
- Pyrénées-Atlantiques 15%
- Dordogne 14%
- Landes 12%

Congé de formation professionnelle second degré - Année scolaire 2018/2019

En tant qu'agent non-titulaire, vous avez droit comme pour les titulaires au congé de formation.

Vous trouverez toutes les informations concernant les modalités d'inscription pour un congé de formation sur le lien suivant : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1074>

La circulaire de la Direction des Personnels Enseignants relative aux congés de formation professionnelle au titre de l'année scolaire 2018-2019 à l'attention des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré titulaires et non titulaires a été publiée.

Inscription :

Les demandes sont à faire du lundi 6 novembre 2017 au mardi 5 décembre 2017 à 12h

à l'adresse <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/confor2d/action?nav=l&ctl=a&act=2>

Transmission des dossiers :

Dossier à imprimer depuis l'application "Confor" et à retourner par la voie hiérarchique au Rectorat pour le **mardi 12 décembre 2017 dernier délai**.

Le dossier comprendra la lettre d'engagement, la lettre de motivation, les pièces justificatives en particulier les justificatifs de refus des demandes non satisfaites.

Calendrier :

- Inscription sur "Confor"
Lundi 6 novembre 12h au mardi 5 décembre 2017 à 12h
- Date limite d'envoi des demandes avec les pièces justificatives
Mardi 12 décembre 2017
- Groupe de travail paritaire d'attributions
Mi-mars 2018 (date précise à déterminer)
- Date limite de désistement
Lundi 30 avril 2018
- Date limite d'appel des listes complémentaires
30 juin 2018

N'hésitez pas à contacter notre section pour des compléments d'information.

Si vous postulez, ne pas oublier de nous faire parvenir un double de votre dossier pour le suivi syndical de la demande.



Novembre : c'est toujours le moment d'adhérer au SE-Unsa !

Vous en avez marre de l'effet yo-yo et vous pensez qu'il faut une politique éducative de long terme et durable ? Que l'École et le métier d'enseignant doivent changer pour mieux aider les élèves à réussir ? Vous n'êtes pas seuls, rejoignez-nous !

[Adhérer au SE-Unsa](#)

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET
Secrétaire Académique
Elu au CTA

L.P. Dassault à MERIGNAC

Catherine AMBEAU
Responsable Académique
"Entrants dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à PESSAC

Bruno CADORÉ
Sylvie BERGEON
Responsables des Non-Titulaires

L.P. Trégey à Bordeaux

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org